

Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue francaise

وَالَّذِينَ يَتُوفَّوْنَ مِنْكُمْ وَيَذُرُونَ أَزْوَاجًا يَتَرَبَّصْنَ بِأَنْفُسِهِنَّ أَرْبَعَةَ أَشْهُرٍ وَعَشْرًا ^طفَإِذَا بَلَغْنَ
أَجَلَهُنَّ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ فِيمَا فَعَلْنَ فِي أَنْفُسِهِنَّ بِالْمَعْرُوفِ ^قوَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ

Ceux des vôtres que la mort frappe et qui laissent des épouses: celles-ci
doivent observer une période d'attente de quatre mois et dix jours. Passé
ce délai, on ne vous reprochera pas la façon dont elles disposeront
d'elles-mêmes d'une manière convenable. Allah est Parfaitement
Connaisseur de ce que vous faites.